

Séance du **8 septembre 2022**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino PLR, intitulé, « Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? » (2022/R19)

Rapport : Mme Karine Römer

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de Mme Anna lamartino PLR, intitulé « Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de prendre en considération le postulat de Mme Anna lamartino PLR, intitulé « Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? » et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du **8 septembre 2022**.

Adopté par 35 voix contre 27 (15 abstentions).

Pour extrait conforme le 9 septembre 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Guillaume Pilloud



la Secrétaire



Carole Dind